



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CAMIEG

Energie Séance du 24 juin 2025

ORDRE DU JOUR

1. Communication du Directeur (information)
2. Comptes 2024
3. Projet ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires)
4. Bilan 2024 de la CRA (information)
5. Plan de communication 2025 (vote)
6. Rapport d'activité 2024 (avis)
7. Rapport statistique 2024 (information)

1. Communication du Directeur (information)

• Situation des services

Entre 2024 et 2025, l'activité liée à la gestion des bénéficiaires a globalement progressé, avec une hausse du nombre de dossiers traités, des appels téléphoniques décrochés plus efficacement, et un accueil physique plus fréquent. Si la qualité de traitement reste élevée, on note une légère baisse du taux de conformité des dossiers. Les échanges par mail sont en légère hausse. Enfin, les indicateurs d'utilisation des services (attestation de droits et carte Vitale) restent globalement positifs.

En résumé, on observe une amélioration dans certains domaines comme le taux de décroché des appels et l'accueil physique, tandis que d'autres indicateurs comme le taux de conformité des dossiers montrent une légère baisse.

• Point sur les dépenses du régime

Entre janvier et mai 2025, les remboursements ont augmenté de 5,5 % par rapport à la même période en 2024, soit 6,71 millions de plus. Cette hausse s'explique par deux dynamiques principales : une augmentation du remboursement moyen par assuré de 4,7 % (passant de 273 € à 286 €), traduisant une prise en charge plus coûteuse par individu, et une légère croissance du nombre d'assurés de 0,7 %, soit 3 278 personnes supplémentaires.

Certains postes de dépenses ont fortement contribué à cette évolution : les soins hospitaliers ont bondi de 16,5 %, constituant le principal facteur de croissance, les prothèses auditives ont progressé de 11,2 % en raison de prix moyens plus élevés, et les consultations ont connu une hausse de 6,2 % liée à la revalorisation du tarif standard.

Globalement, l'augmentation des dépenses est portée à la fois par une intensification du recours aux soins et par la hausse des coûts.

2. Comptes 2024

Pour FO Énergie, le document présenté montre une démarche structurée et transparente pour l'approbation des comptes 2024 de la CAMIEG. Cela reflète une gestion financière solide et une collaboration efficace entre les différentes parties prenantes.

- Approbation des comptes 2024 (délibération)

Pour notre délégation, la période écoulée s'est inscrite dans un contexte de ralentissement de l'inflation, dont les effets restent néanmoins perceptibles. Plusieurs avancées significatives sont à souligner : l'obtention du label RSE délivré par l'AFNOR, la poursuite des projets structurants tels que SINERGI (logiciel de gestion) et ROC - ce dernier ayant été reporté au 1^{er} juillet 2026.

Par ailleurs, la revalorisation des rémunérations dans les IEG (+3,65 %) a contribué à une hausse des recettes. Pour notre délégation, cela constitue une preuve tangible que l'augmentation des salaires peut produire des effets positifs, y compris en termes de financement de la protection sociale.

Les dépenses de santé augmentent de 2,6 % (après +5,4 % en 2023). Le contrôle des cotisations IEG a permis de corriger certains écarts. Les créances, majoritairement liées aux professionnels de santé, font l'objet d'un suivi. Nous avons demandé un complément d'information.

Notre délégation a voté POUR l'approbation des comptes. Ce point est donc approuvé à l'unanimité des délégations syndicales.

- Décision de report à nouveau des résultats (délibération)

Report à nouveau les résultats des comptes 2024 pour les montants suivants :

- FNGT Actifs : 5737122,31 €
- FNGT Inactifs : 17543660,93 €

Notre délégation a voté POUR le report à nouveau des résultats. Ce point est donc approuvé à l'unanimité des délégations syndicales.

3. Projet ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires)

Mise en œuvre reportée le 1^{er} janvier 2026.

La question d'une carte de tiers payant unique reste en suspens et se devra d'être débattue et décidée au sein du Conseil d'Administration au regard des coûts que cette volonté entraînerait.

Coûts qui seraient partagés entre la CAMIEG, les OCAM et Almerys.

Nous serons vigilants à ce que ces coûts ne vous soient pas répercutés.

4. Bilan 2024 de la CRA (information)

La question du plafond de ressources du régime complémentaire est à nouveau soulevée dans l'objectif de limiter les fréquents allers-retours dans l'ouverture des droits des ayants droit.

Nous avons formulé cette demande dès la période COVID.

Cette étude est une première étape et nous espérons que notre proposition d'évolution du seuil se concrétisera rapidement.

5. Plan de communication 2025 (vote)

Pour notre délégation le plan de communication 2025 est bien structuré et couvre tous les aspects nécessaires pour une stratégie de communication efficace. Il met l'accent sur la diversité des canaux, la qualité du contenu et l'importance de la mesure et de l'évaluation pour atteindre les objectifs fixés. Ce plan, s'il est bien exécuté, devrait permettre à la Camieg de renforcer sa présence et son engagement auprès des assurés.

La délégation se réjouit qu'un travail soit engagé sur l'accessibilité du site pour les personnes malvoyantes, à la suite d'une de ses demandes. Cette démarche commencera par une expertise dédiée du site en fin d'année.

Notre délégation a voté POUR le plan de communication 2025. Ce point est donc approuvé à l'unanimité des délégations syndicales.

6. Rapport d'activité 2024 (avis)

L'année 2024 a marqué une étape déterminante pour la CAMIEG, elle a su conjuguer innovation, performance et solidarité pour répondre aux besoins de ses assurés dans un contexte politique et réglementaire particulièrement mouvant.

Parmi les réussites majeures figure le déploiement de nouveaux outils facilitant les démarches en ligne et l'accès à l'information. Cette amélioration a été saluée par les usagers, avec un taux de satisfaction en forte hausse.

En somme, 2024 fut une année exigeante, marquée par des avancées structurelles et une affirmation déterminée du rôle de la CAMIEG comme acteur central d'une protection sociale.

La délégation FO Énergie salue et soutient pleinement ces actions, et remercie l'ensemble du personnel de la caisse pour son engagement et la qualité du service rendu aux assurés. Nous restons attentifs et ouverts à toute démarche d'amélioration, notamment en matière de communication, afin de toujours mieux informer et accompagner les assurés des Industries Électriques et Gazières.

Notre délégation a voté POUR le rapport d'activité 2024. Ce point est donc approuvé à l'unanimité des délégations syndicales.

7. Rapport statistique 2024 (information)

Notre délégation a souhaité mettre en avant plusieurs points essentiels dans ce rapport. Le premier concerne le vieillissement de la population couverte. Dans le régime des IEG, 31 % des bénéficiaires ont 65 ans ou plus, contre 19 % dans le régime général. Ce déséquilibre vers une population plus âgée a un impact important, notamment sur l'augmentation des besoins en soins de santé mais marque aussi une population en meilleure santé.

En 2024, la majorité des ouvriers droit sont retraités (54,5 %), mais les ayants droit restent majoritairement rattachés à des assurés encore en activité (77,8 %).

La répartition géographique des bénéficiaires reste concentrée sur l'implantation historique du secteur énergétique, l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Concernant les dépenses de santé, le régime de base rembourse surtout les médicaments (près de 29 %) et les hospitalisations (environ 16 %). Le régime complémentaire vient en soutien sur les postes moins bien remboursés, comme les soins dentaires, les lunettes ou les dispositifs médicaux.

En résumé, le rapport montre une couverture bien adaptée, avec une bonne complémentarité entre le régime de base et le régime complémentaire.

LE PROCHAIN CA SE TIENDRA

LE 7 OCTOBRE 2025